

Communiqué de presse  
Paris, 12 février 2015

## Accor signe les « Women's Empowerment Principles » (Weps) des Nations Unies

Accor, premier opérateur hôtelier au monde et leader sur le marché européen, annonce aujourd'hui être signataire des Women's Empowerment Principles (WEPS). Ce programme, initiative d'ONU Femmes et du Pacte mondial des Nations Unies, définit sept axes qui soutiennent l'autonomisation des femmes dans le milieu de l'entreprise, sur le marché de l'emploi et au sein de la société.

- **Principe 1** : Avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises
- **Principe 2** : Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail – respecter et appuyer les droits de l'homme et la non-discrimination
- **Principe 3** : Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes
- **Principe 4** : Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes
- **Principe 5** : Mettre en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing
- **Principe 6** : Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et à la mobilisation
- **Principe 7** : Mesurer et faire rapport publiquement sur les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes

[En savoir plus sur les Weps](#)

Par cette signature, Accor réaffirme, sur la scène internationale, son engagement vis-à-vis de la diversité et de la parité femme/homme.

Sébastien Bazin, Président-directeur général du Groupe, déclare: “ *En signant les « Women's Empowerment Principles », Accor réaffirme son engagement contre les stéréotypes et en faveur de l'augmentation du pourcentage de femmes à des postes décisionnels. Je suis convaincu que la mixité est un atout pour dynamiser la performance et l'innovation au sein de nos équipes : nous avons tous à y gagner !* »

Le Groupe reconnaît les différences de chacun de ses collaborateurs et place les compétences individuelles au cœur de la performance. L'égalité professionnelle et la lutte contre les stéréotypes sont une priorité de Accor formalisée dès 2011 par sa Charte Diversité traduite en 15 langues.

Dans cet esprit est né il y a deux ans, le **Women at Accor Generation** (WAAG), réseau international, dont l'objectif est d'accompagner, les collaboratrices issues des sièges et des hôtels, dans leur développement personnel et professionnel. Avec plus de 2 500 membres femmes et hommes sur les cinq continents, le WAAG promeut notamment un programme de mentoring et le dialogue avec des « rôles modèles », l'évolution professionnelle ou encore la mise en relation avec d'autres réseaux.

Sophie Stabile, Directrice financière de Accor et présidente du WAAG, ajoute : « *en parallèle des actions menées depuis deux ans par le WAAG, ce programme offre non seulement à nos collaboratrices une nouvelle tribune d'expression, mais renforce l'engagement du Groupe dans une démarche de progrès continu afin d'accélérer sa transformation culturelle et managériale.* »

Fort de cette signature, en 2015, le réseau entend poursuivre sur sa lancée et inclure ainsi plus d'hommes dans ses activités tout en continuant à développer et à soutenir les initiatives locales et les programmes de sensibilisation et de formation.

[Pour en savoir plus sur le WAAG](#)



Premier opérateur hôtelier mondial avec **470 000 chambres** dans **3700 hôtels**, Accor est présent dans **92 pays** avec **14 marques** de renommée internationale. Organisé autour de deux entités, le Groupe met au service de ses clients et partenaires sa double expertise d'opérateur/franchiseur (**HotelServices**) et de propriétaire/investisseur (**HotelInvest**). Du luxe-haut de gamme (**Sofitel, Pullman, MGallery, Grand Mercure, The Sebel**) à l'économique (**ibis, ibis Styles, ibis budget, adagio access et hotelF1**), en passant par le milieu de gamme (**Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio**), Accor fait évoluer en permanence ses concepts pour satisfaire pleinement les voyageurs d'affaires et de loisirs, partout dans le monde. Le Groupe s'appuie sur un écosystème digital puissant avec notamment son portail de réservations **accorhotels.com**, ses sites de marque et son programme de fidélité **Le Club Accorhotels**.

Les **170 000 collaborateurs** sous enseignes Accor évoluent dans une entreprise engagée dans la formation et le développement de ses talents, grâce à l'Académie Accor. Depuis sa création il y a 45 ans, le Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie pour satisfaire ses clients et bâtir une hôtellerie durable et responsable.

Suivez l'actualité du Groupe sur :

 @accor | [www.accor.com](http://www.accor.com)

Effectuez vos réservations sur :

[www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com)

#### CONTACTS PRESSE

Marie-Camille Aubagnac  
[marie-camille.aubagnac@accor.com](mailto:marie-camille.aubagnac@accor.com)  
+33 (0)1 45 38 19 16

Delphine Dumonceau  
[delphine.dumonceau@accor.com](mailto:delphine.dumonceau@accor.com)  
+33 (0)1 45 38 84 95